

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-05-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de mai deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard
Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2015-05-092

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux 13 et 27 avril 2015
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt de la liste des contributions électorales
9. Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (169)
10. Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (169)
11. Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (170)

12. Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (170)
13. Assemblée de consultation modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (171)
14. Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (171)
15. Adoption règlement ajoutant des normes minimales de lotissement (166)
16. Adoption règlement obligeant d'installer une soupape de sûreté (173)
17. Dérogation mineure, 557 Chemin de l'Étang
18. Dérogation mineure, 263 1^{re} Avenue
19. Mandat WSP Canada, surveillance de chantier réfection rue Bellevue
20. Mandat Qualitas, contrôle qualitatif des matériaux réfection rue Bellevue
21. Redistribution des mandats municipaux
22. Achat de terrain, rue Lucien-Thibodeau
23. Achat d'abat poussières
24. Borne sèche secteur Perthuis
25. Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
26. Paiement assurance CMVQP
27. Signature protocole MADA
28. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
29. Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac
30. Autorisation de passage, Granfondo Garneau-Québecor
31. Autorisation de passage, En Cœur Fondation québécoise pour les enfants malades du coeur
32. Mandat édifice administratif
33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h35 Fin : 20h08

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 mai 2015. (du 14 avril au 11 mai 2015)

Rés.2015-05-093

Adoption des procès-verbaux 13 et 27 avril 2015.

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lu et acceptent qu'ils ne soient pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 13 et 27 avril 2015 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2015-05-094

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 281 544.47 \$.

Liste des comptes à payer	66 116.23 \$
Liste des chèques émis	94 064.22 \$
Liste des paiements en ligne	65 972.41 \$
Dépôt salaires	55 391.61 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 1^{er} avril 2015 est déposé au conseil municipal, le 11 mai 2015.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 18 mars 2015 est déposé au conseil municipal, le 11 mai 2015.

Dépôt de la liste des contributions électorales

Madame la trésorière dépose la liste des personnes physiques ayant versé une ou plusieurs contributions électorales dont le total dépasse 100 \$ à l'un ou l'autre des candidats (es), pour l'élection du 22 février 2015, de madame Anne-Marie Girard.

Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (#169)

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle de faible densité à même une partie d'une aire d'affectation de moyenne ou haute densité ». Considérant qu'un tel règlement a pour but de modifier la carte des grandes affectations du territoire afin d'agrandir l'aire d'affectation de faible densité située à l'ouest de l'avenue du Parc à même une partie de l'aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité située à l'est.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2015-05-095

Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (#169)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 169 « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle de faible densité à même une partie d'une aire d'affectation de moyenne ou haute densité » soit adopté.

Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (#170)

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'intégrer une aire d'affectation pour extraction dans la seigneurie de Perthuis ». Considérant qu'un tel règlement a pour but de modifier la carte des grandes affectations du territoire afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2015-05-096

Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (#170)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 170 « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'intégrer une aire d'affectation pour extraction dans la seigneurie de Perthuis » soit adopté.

Assemblée de consultation, modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (#171)

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone Ie-201 dans la seigneurie de Perthuis ». Considérant qu'un tel règlement vise à ajouter une zone Ie-201 permettant l'usage d'extraction.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2015-05-097 Adoption du second projet règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (#171)

Attendu qu'une copie du second projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 171 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone Ie-201 dans la seigneurie de Perthuis » soit adopté.

Rés.2015-05-098 Adoption règlement ajoutant des normes minimales de lotissement (#166)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud;

QUE le règlement numéro 166 « Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 afin d'ajouter des normes minimales de lotissement pour les terrains desservis destinés à l'implantation de maisons unimodulaires » soit adopté.

Madame la conseillère Chantale Hamelin propose l'amendement suivant :

Qu'une note soit ajoutée à la fin de l'annexe A du règlement #166 mentionnant qu'au point 5 la largeur minimale de 13,5 ne s'applique que sur les terrains dans une courbe.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité telle qu'amendée;

Rés.2015-05-099 Adoption règlement obligeant l'installation d'une soupape de sûreté (#173)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 173 « Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à tout immeuble desservi par le service d'égout municipal » soit adopté.

Rés.2015-05-100 Dérogation mineure, 557 Chemin de l'Étang (Éric Lemay)

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal édition d'avril 2015;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à déroger à l'article 6.2.4 concernant la marge de recul arrière afin de construire un garage attenant avec une partie habitable au-dessus à une distance de 1.5 mètre de la ligne arrière. L'article 7.2.2.3 du règlement #116 mentionne qu'un garage attenant peut être localisé à plus de 1.5 mètre des lignes latérales ou arrière toutefois lorsque des pièces habitables sont aménagées au-dessus il doit respecter la marge de recul arrière prescrite au règlement qui est de 6 mètres;

Attendu la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin;

QUE le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9673 93 5781 situé au 557 chemin de l'Étang.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la proposition est rejetée avec quatre (4) voix défavorables contre deux (2) voix favorables.

QUE suite au résultat du vote le conseil municipal accepte à majorité la demande de dérogation mineure avec certaines conditions : la pièce située au-dessus du garage pourra servir seulement de bureau à l'usage des occupants et ne pourra être converti en pièce habitable. Aucune fenêtre ne sera installée sur le côté et à l'arrière de la nouvelle construction.

Rés.2015-05-101 Dérogation mineure, 263 1^{re} Avenue (Pierre Pelletier)

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal édition d'avril 2015;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à déroger au règlement de zonage #116 à l'article 6.2.2 relatif à la marge de recul avant et aussi en référence à l'article 21.5.2 relatif à l'agrandissement d'une construction dérogatoire. Le bâtiment est présentement dérogatoire et protégé par droit acquis pour ce qui est de la marge de recul avant de 2.34 mètres. L'agrandissement projeté étant le prolongement du mur de façade ce qui ramènera la marge à 2 mètres.

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois;

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9873 63 9496 situé au 263 1^{re} Avenue.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est refusée avec quatre voix défavorables et trois voix favorables.

QUE suite au résultat du vote le conseil municipal refuse à majorité la demande de dérogation mineure.

Rés.2015-05-102 Mandat WSP Canada, surveillance chantier réfection rue Bellevue

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate WSP Canada inc. pour la surveillance de chantier lors des travaux effectués sur la rue Bellevue pour un montant de 9 500 \$ taxes en sus, tel que proposé le 8 mai 2015.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt #160.

Rés.2015-05-103 Mandat Qualitas, contrôle qualitatif des matériaux réfection rue Bellevue

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le Groupe Qualitas soit retenu pour le contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection de la rue Bellevue; au coût établi dans la liste des taux applicables déposée le 7 mai 2015.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt #160.

Rés.2015-05-104 Redistribution des mandats municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QU'une nouvelle distribution des mandats municipaux soit comme suit :

Diane Godin, conseillère au poste #1 :

- maire suppléante (jusqu'au mois de novembre 2015)
- membre du comité culture et embellissement
- représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf
- représentante de la ville à l'O.M.H.
- membre du comité quai de Portneuf
- membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2:

- membre du comité consultatif d'urbanisme
- membre du comité culture et embellissement
- représentante de la ville à la table de concertation Culture
- représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3 :

- représentante de la ville à la résidence Portneuvienne
- représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
- représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/St-Basile
- membre du comité du journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 :

- représentante de la ville à l'achat local
- responsable des questions familiales et du volet aînés
- représentante de la ville à la C.M.V.Q.P.
- membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 :

- représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
- représentante de la ville au DekHockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 :

- membre au comité de développement durable
- représentant de la ville à la CAPSA

Rés.2015-05-105 Achat terrain, rue Lucien Thibodeau (6671322 Canada inc.)

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf achète une partie du lot 2 980 765 appartenant à 6671322 Canada inc., situé sur la rue Lucien-Thibodeau, d'une superficie approximative de 11 972 mètres carrés pour un montant de 15 000 \$.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cet achat de terrain.

Rés.2015-05-106 Achat abat-poussières

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 8 500 \$, tel que prévu au budget, pour l'achat d'abat-poussières.

Rés.2015-05-107 Borne sèche secteur Perthuis

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 15 000 \$, pour l'achat de matériel ainsi que l'installation d'une borne sèche dans le secteur de la Seigneurie de Perthuis.

Rés.2015-05-108 Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Portneuf est satisfait des services de monsieur Dany Langlois pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, saison 2014-2015;

Considérant que monsieur Langlois fait une proposition pour la prochaine saison 2015-2016;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition, pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, de monsieur Dany Langlois (Déneigement Dany Langlois), travail à contrat du 15 novembre 2015 au 15 avril 2016, tel que proposé en date du 7 mai 2015 au montant de 19 775.70 \$ taxes incluses.

Rés.2015-05-109 Paiement assurance CMVQP

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission d'assurance pour la Corporation de la Mise en Valeur du Quai de Portneuf, tel que proposé par la Mutuelle des municipalités du Québec, en date du 15 avril 2015, au montant de 6 287.50 \$ taxes incluses.

Rés.2015-05-110 Signature protocole programme MADA

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur la maire soit autorisé à signer le protocole d'entente du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA), pour et au nom de la Ville de Portneuf.

Rés.2015-05-111 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 127 320 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 ;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés le dépôt de la reddition des comptes à l'annexe B dûment complétée ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Rés.2015-05-112 Motion demande au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac

Attendu le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption d'une motion demandant au gouvernement du Québec de procéder à la révision de la *Loi sur le tabac* ;

Attendu qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ;

Attendu que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique ;

Attendu qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac* ;

Attendu que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé ;

Attendu que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants ;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes.

QUE la Ville de Portneuf invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

Rés.2015-05-113 Autorisation de passage, Granfondo Garneau-Québecor

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Granfondo Garneau-Québecor sur notre territoire le 9 août 2015.

Rés.2015-05-114 Autorisation de passage, En Cœur Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de la Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur sur notre territoire le 19 septembre 2015.

Rés.2015-05-115 Mandat édifice administratif

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate STGM Architectes pour une étude de réaménagement des espaces du centre administratif pour un montant de 10 200 \$, taxes en sus, tel que proposé le 29 avril 2015.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h38 Fin : 20h55

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée
à 20 : 56 hres.

Maire

Greffière